



energie citoyenne *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions POL](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

[Saint-Junien dit non aux néonicotinoïdes !](#)

écrit par Yoann Balestrat | 5 octobre 2020



Plus de 1 220 études scientifiques, réalisées dans le monde entier, établissent de façon implacable les effets hautement toxiques des néonicotinoïdes sur les abeilles et les pollinisateurs sauvages, mais aussi les invertébrés aquatiques et terrestres, les poissons, les amphibiens, les oiseaux... De premières études apparaissent concernant les effets sur la santé humaine.

En vertu d'une loi adoptée en 2016, l'utilisation de ces pesticides dévastateurs a été interdite à compter du 1^{er} septembre 2018 (avec des dérogations possibles jusqu'au 1^{er} juillet 2020). Mais le Gouvernement a présenté le 3 septembre dernier un projet de loi pour pouvoir réautoriser par arrêté ministériel l'usage de ces produits à toute culture.

Tout cela révèle que rien n'est fait pour accompagner le développement d'un modèle agricole fondé sur des pratiques respectueuses de l'environnement et que la pression des lobbies de l'agrochimie porte ses fruits.

Les six élu-e-s du groupe « Énergie citoyenne – Écologie Solidarité Démocratie » ont donc proposé l'adoption d'une motion par le conseil municipal pour marquer l'opposition de la cité gantière à cette réautorisation. Cette démarche a été soutenue par les membres de la majorité ; nous les en remercions. Vous trouverez le texte adopté et des informations complémentaires sur le sujet ci-dessous.

Poursuivons et amplifions à la mobilisation citoyenne pour faire échec à cet inacceptable et dangereux retour en arrière !

- Vœu du conseil municipal, adopté le 17 septembre 2020 : [Vœu-neonicotinoïdes](#) (pdf)
- Article L. 253-8 du code rural et de la pêche maritime : [L.253-8 Legifrance](#)
- Projet de loi : [Projet Loi Ass-Nat](#)

Autres ressources utiles :

- *Et le monde devint silencieux, Comment l'agrochimie a détruit les insectes*, Stéphane Foucart (Seuil, 2019)
- *Appel scientifique pour restreindre les néonicotinoïdes* (revue Science, juin 2018) : [Article ScienceMag](#)
- *Evaluation mondiale intégrée de l'impact des pesticides systémiques sur la biodiversité et les écosystèmes*, par la Task Force on Systemic Pesticides : [Évaluation Mondiale Intégrée](#)
- *Mise à jour de l'évaluation mondiale intégrée de l'impact des pesticides systémiques sur la biodiversité et les écosystèmes*, par la Task Force on Systemic Pesticides : [TFSP-Faits-saillants-WIA2-FINALE.pdf](#)
- *Néonicotinoïdes : malgré le moratoire de l'UE, un risque persiste pour les abeilles* (CNRS) : [un risque persiste pour les abeilles](#)
- *Où sont passés les oiseaux des champs* (CNRS) : [ou-sont-passes-les-oiseaux-des-champs](#)
- *Les insectes pourraient disparaître d'ici un siècle* : [Disparition insectes](#)
- *Le déclin mondial de l'entomofaune* (revue Biological Conservation, en anglais)
- *Betteraves : le Modef revendique un prix minimum plutôt que les néonicotinoïdes* : [Article Modef](#)
- *Les abeilles sont toujours exposées aux néonicotinoïdes* (Dossier de l'UNAF) : [enquête_en_france_les_abeilles_sont_toujours_largement_exposees_aux_neonicotinoïdes_.pdf](#)
- Tous les dossiers de Générations Futures sur les néonicotinoïdes : [generations-futures.fr](#)
- Tous les dossiers de la Fondation Nicolas Hulot sur les néonicotinoïdes : [fondation-nature-homme.org](#)



energie citoyenne *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions POL](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

[Usine des Seilles, la POL au pied du mur](#)

écrit par Frank Bernard | 5 octobre 2020



Si le confinement a interrompu l'activité des hommes, il n'a pas arrêté l'action du temps. Début mai, une partie de la toiture de l'ancienne mégisserie Desselas, en bord de Vienne, s'est effondrée. La longue façade du bâtiment menace de tomber à son tour et, par précaution, la circulation a été interdite sur la route de Notre-Dame à Saint-Amand.

Cet effondrement n'est pas une surprise. En 2004, quand la POL en est devenue propriétaire, la vénérable usine était déjà en état d'abandon. Depuis, quinze années sans le moindre entretien ont conduit à la situation actuelle.

On ne peut que regretter que la réflexion sur les friches industrielles engagée à l'époque par la POL (*Convergences 2004*) n'ait finalement débouché sur aucune action concrète, ni même aucune perspective. La seule réalisation, la réhabilitation d'une partie de l'ancienne usine Vaugelade, est à mettre au compte de l'entreprise Hermès qui a fait le choix de s'installer en bord de Vienne plutôt que dans les nouvelles zones industrielles conquises sur les espaces ruraux. Accompagnée certes par la commune, puis par la POL, cette opération a montré de manière éclatante le parti que l'on peut tirer du patrimoine industriel.

A défaut de réflexion préalable, on en est réduit maintenant à agir dans l'urgence. Quel peut être le devenir de l'usine des Seilles ? A l'évidence, il est trop tard pour espérer sauvegarder l'intégralité d'un

ensemble immobilier d'une telle ampleur. Mais une démolition partielle ne peut être acceptable que si en contrepartie on met en valeur les parties conservées ; sinon le même scénario se reproduira. Et que faire des espaces récupérés ? Aires de loisirs ? Réutilisation du site pour une production hydro-électrique ? En fait, ces questionnements s'inscrivent dans une problématique plus large encore, celle de l'aménagement de la vallée de la Vienne, problématique qui était au cœur des propositions de la liste *Energie Citoyenne pour Saint-Junien* aux élections municipales de mars 2020.

Nous ne prétendons pas avoir les réponses à tous les enjeux de ce dossier d'aménagement global, mais nous souhaitons savoir si la POL compte en faire réellement un de ses objectifs ; et si elle associera la population à ses travaux. Les élus *Energie Citoyenne pour Saint-Junien*, quant à eux, sont prêts à participer de façon constructive aux réflexions.

- [Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026](#)
- [Conseil Municipal du 21 mars 2026](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 5 mars 2026](#)
- [Saint-Junien mérite un débat !](#)
- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 29 janvier 2026](#)

Archives

Archives ▼

Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)
- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

 🔍

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [RSS](#)